

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 14,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

<p><b>INSÉRITIONS :</b></p> <p>annonces . . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames . . . . . 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUVEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p><b>ABONNEMENTS :</b></p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 6 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 3 id.</p> <p>—</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
--	--	--

Monaco, le 9 Octobre 1883

## NOUVELLES LOCALES

S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg et les Princes ses fils ont quitté le château de Marchais, lundi 1<sup>er</sup> octobre, pour retourner à Stuttgart.

S. M. le Roi de Wurtemberg, par décret du 1<sup>er</sup> octobre, a nommé S. A. le Duc Wilhem d'Urach-Wurtemberg et S. A. le Prince Karl d'Urach-Wurtemberg, Lieutenants en second à la suite du Régiment de Lanciers Roi Charles n° 19.

S. A. S. le Prince Héritaire vient de prendre part, en Autriche, à de splendides chasses au chamois; le centre en était le château de Gmund, en Carinthie, majorat de la famille des comtes Lodron, Pendant une excursion de 15 jours dans les montagnes, à une altitude variant de 2,500 à 3,000 mètres, il fut tué par les huit chasseurs réunis en société 145 chamois, dont le Prince abattit pour sa part 31. Ces chasses, qui comprennent une immense étendue de terrain, se font sur un très grand pied; un certain nombre de chalets, disséminés dans les montagnes, plus haut que les dernières habitations, servent aux chasseurs de quartier général; on y trouve un mobilier suffisant pour le couchage de huit personnes, des ustensiles de cuisine et de la vaisselle. Ces grandes chasses, se faisant en battue, exigent beaucoup de monde, et la colonne entière se compose de cinquante personnes qu'il faut approvisionner jusqu'au bord des glaciers; ceci n'est pas une petite affaire, car, à certains moments, l'on se trouve à huit et dix heures des villages. Ces territoires de chasses sont gardés par un personnel de gardes d'une vigueur et d'un courage remarquables; l'existence qu'ils mènent et les fatigues qu'ils endurent, surtout pendant la période des chasses, dépassent tout ce que peuvent s'imaginer les habitants de la plaine. Ces sociétés de chasseurs de chamois qui, depuis une vingtaine d'années, ont entrepris de faire renaître le gibier dans d'immenses solitudes glacées et dépeuplées, ont réussi un peu partout: en Styrie, en Tyrol, à Salzbourg, mais, nulle part, les chasses n'égale en beauté et en grandeur celle de la Carinthie qui est le pays des plus hauts sommets et plus grands glaciers, s'élevant au-dessus des plus belles forêts.

## Le Collège Saint-Charles

Nous avons dit dans notre dernier numéro que le Collège Saint-Charles, tel qu'il est aujourd'hui après sa réédification, ne le cède en rien aux plus beaux établissements de ce genre fondés jusqu'à ce jour sur notre littoral. Si le lecteur veut bien nous suivre dans notre visite à ce Collège, il verra que nous n'avons rien avancé qui ne soit rigoureusement exact.

Elevé sur les anciens bâtiments d'une vaste propriété particulière, le monument suit l'alignement de la rue des Briques; la façade manque peut-être du relief que lui donnerait une cour antérieure, mais l'architecte, obligé de se conformer à l'état de choses existant, y suppléa par une ornementation du meilleur goût. L'entrée, surmontée de l'écusson épiscopal de Monseigneur d'Hermopolis, est bien réussie; un retrait intérieur, encadré de piliers formant péristyle, élève, à l'aide de quelques marches, la porte ouvrant sur un premier vestibule. En entrant, l'on devine de suite que l'on va pénétrer dans une maison de grand confort.

Les visiteurs, reçus par le concierge, sont introduits dans un second vestibule à la décoration sobre. A gauche, le parloir; en face, sur le côté droit, un salon d'attente particulier; en face, à gauche, l'escalier, séparé du vestibule par une cloison vitrée.

Continuons notre promenade au rez-de-chaussée en traversant le salon d'attente dont la porte-fenêtre s'ouvre sur une terrasse longeant le bâtiment sur toute sa longueur. C'est également sur cette terrasse que donnent les salles d'études, pièces très grandes prenant jour par d'immenses fenêtres exposées au midi sur les cours plantées d'arbres destinées aux récréations.

La chapelle est située à l'extrémité ouest du Collège, au bout de la terrasse. Conçue avec art, cette chapelle s'harmonise parfaitement avec l'ensemble. Le portail, que précède un petit parvis, est orné à son fronton d'une rosace d'un bel effet. A l'intérieur, l'autel, la tribune, les stalles sont d'une simplicité qui sied à ce lieu de recueillement et de prières. Une pièce voisine sert de sacristie.

De même que la préface d'un livre prédispose favorablement ou défavorablement à sa lecture, l'escalier fait ordinairement pressentir les dimensions, le confort des pièces qu'il dessert. Celui du Collège est remarquable par ses belles proportions, sa forme tournante avec paliers droits aux coudes, la blancheur des marbres, l'élévation de son ciel couronnant les deux étages.

Au 1<sup>er</sup> étage, de chaque côté d'un corridor intérieur, sont les logements des professeurs, ayant vue les uns sur la rue, les autres sur les cours et la mer, avec une terrasse semblable à celle du 1<sup>er</sup> étage, une salle de réunion, la bibliothèque et la lingerie.

Au 2<sup>e</sup> étage, les dortoirs au nombre de trois, vastes pièces pouvant contenir l'une une quarantaine de lits, les autres soixante ou soixante-dix entre elles deux. Ils sont munis d'élégants lavabos alimentés sans interruption par l'eau d'un réservoir. Les yeux sont agréablement réjouis à la vue de ces dortoirs où circulent à profusion l'air et la clarté, de ces lits uniformes d'une blancheur éclatante, attestant une rigoureuse et saine propreté. Dans chacun de ces dortoirs, un maître, dont le lit est placé dans un des côtés de la salle, veille sur les enfants qui lui sont confiés. Disons, d'ailleurs, que cette vigilance, si précieuse aux parents, est d'une constante durée; grâce à la disposition des bâtiments, des escaliers et des cours, les élèves, dans tous leurs mouvements, sont continuellement sous l'œil de leurs maîtres.

Au 3<sup>e</sup> étage, auquel on arrive par un escalier particulier, une salle de physique, les chambres des domestiques et divers locaux de service.

A tous les étages sont installés des water-closets à l'anglaise.

Redescendons: de la rue des Briques, une entrée particulière donne directement accès dans les cours et les sous-sols du Collège; c'est dans ceux-ci que sont établis les cuisines, les offices, et les réfectoires qui ouvrent sur les cours. Plus loin, on trouve les salles de bains; — les baignoires, d'un ingénieux modèle, sont munies d'appareils à douches; les bains de pieds ont une installation spéciale; une machine à vapeur fournit l'eau nécessaire aux ablutions; — enfin, la buanderie et les caves.

Dans les cours, aussi vastes que possible, et plantées d'arbres, à gauche, des pavillons servent de salles d'études pour les externes. A droite, et complètement indépendant, un autre pavillon comprend, au premier, des salles d'infirmerie avec pharmacie, au second étage, des logements pour les Sœurs de Charité, qui ont la direction des soins ménagers et s'en acquittent avec le dévouement inhérent à leur sainte vocation. Un jardin contigu à cette habitation permet aux Sœurs de se renfermer tout à fait chez elles, bien qu'en faisant partie de l'établissement.

Pour terminer, ajoutons que le gaz existe partout, excepté dans les dortoirs éclairés par des veilleuses, et que de tous côtés, dans les cours comme aux réfec-

toires, à la cuisine, etc., des robinets, des fontaines ou des pompes permettent des lavages fréquents. Au point de vue de l'hygiène, le Collège Saint-Charles, avec une installation aussi bien comprise, par son exposition au midi, la vue admirable dont on y jouit, peut défier tout ce qu'on a créé d'analogue sur le littoral. Cette belle construction fait honneur à l'architecte, M. Gaubert, et aux entrepreneurs, MM. Notari et Ajani.

Nous avons encore dit que les études y sont suivies jusqu'au baccalauréat. Sa réouverture, dans les excellentes conditions que nous avons indiquées, sa direction confiée au prêtre éminent que M<sup>gr</sup> l'Evêque vient de placer à sa tête, nous promettent qu'avant peu, ce Collège catholique et français sera l'un des premiers de notre belle région.

Mercredi, un orage venant du Nord-Est a traversé la Principauté, nous gratifiant seulement d'une pluie peu abondante, mais qui suffit à reverdir les jardins et les oliviers.

Cet orage ne mériterait même pas d'être mentionné, s'il ne nous avait donné lieu d'observer un phénomène assez rare chez nous.

Vers onze heures et demie, une trombe s'est formée en mer, au midi, dans la direction de la Corse; un nuage d'un gris noir épais, en forme de cône renversé, s'est relié à la mer qui s'élevait pour aller à sa rencontre. Quand ils se furent touchés, la trombe se dissipa, pour se reformer moins large quelques minutes après.

La durée du phénomène, dans ses deux phases, a été d'un quart d'heure environ.

La température s'est rafraîchie subitement; dans la nuit et le lendemain, un fort vent d'ouest et un ciel chargé de nuages ont maintenu le froid, que révélait, d'ailleurs, la présence d'une couche de neige sur les hautes cimes des montagnes d'Italie qui nous bornent au Nord-Est.

On sait que les trombes sont dues à une rupture violente d'équilibre dans l'état électrique de l'atmosphère. Partout où elles s'abattent, leurs ravages sont immenses. Nos lecteurs se souviennent du désastre de Cannes, l'hiver dernier. De même que les orages, elles se dissipent dès que se rétablit l'équilibre électrique.

Sur mer, elles prennent parfois des proportions effrayantes, attirant à elles des masses d'eau considérables dont le volume est en proportion de celui de la trombe ainsi que de sa force électrique. Malheur au navire qui se trouve sur leur passage!

Michelet a décrit ainsi ce redoutable météore :

La forme ordinaire de la trombe est celle d'un entonnoir. Un marin qui s'y laissa prendre, me dit :  
Je me vis comme au fond d'un cratère d'un énorme volcan; autour de nous, rien que des ténèbres; en haut, une échappée et un peu de lumière.

C'est ce qu'on appelle techniquement l'œil de la tempête. Engrené, il n'y a plus à s'en dédire; elle vous tient. Rugissements sauvages, hurlements plaintifs, râle et cris de noyade, gémissements du malheureux vaisseau qui redevient vivant comme dans sa forêt, se lamente avant de mourir; tout cet affreux concert n'empêche pas d'entendre aux cordages d'aigres sifflements de serpents. Tout à coup un silence! Le noyau de la trombe passe alors dans l'horrible foudre, qui rend sourd, presque aveugle. Vous revenez à vous. Elle a rompu les mâts sans qu'on ait rien entendu. L'équipage, parfois, en garde longtemps les ongles noirs et la vue affaiblie. On se souvient alors avec horreur qu'au moment du passage, la trombe, aspirant l'eau, aspirait aussi le navire, voulait le boire, le tenait suspendu dans l'air et hors de l'eau; puis elle le lâchait et le faisait replonger dans l'abîme...

Dimanche matin, à l'occasion de la fête du Saint-Rosaire, M<sup>gr</sup> l'Evêque a célébré pontificalement les offices du matin et du soir à la Cathédrale provisoire.

La procession, qui était fixée à l'issue des Vêpres, n'a pu avoir lieu par suite du mauvais temps.

Nous avons raconté, dans notre numéro du 25 septembre dernier, les circonstances d'un commencement d'empoisonnement dont les membres de la famille Franco, rue de la Turbie, avaient été victimes le dimanche 23 du même mois. Un plat de ravioli avait composé le déjeuner de cette famille; les reliefs de ce mets ont été analysés par M. Emile Streicher, conservateur du Musée.

Il résulte de son examen que l'empoisonnement doit être attribué à un mélange de feuilles d'*arum italicum*, dans les bettes qui ont servi à la préparation des ravioli. L'*arum italicum* ressemble à l'épinard, c'est une plante vénéneuse.

L'état des malades, grâce aux prompts remèdes administrés par M. le docteur Barraïa ne donnait plus la moindre inquiétude dès le lendemain de l'accident.

Si nous croyons les journaux de Nice, l'ouverture du service d'hiver sur le réseau Paris-Lyon-Méditerranée serait ajournée au lundi 22 de ce mois.

Voici, également d'après ces journaux, les modifications intéressantes plus particulièrement notre région, qui ont été introduites dans le nouveau service :

**Ligne de Paris.** — Création du rapide n° 5, qui arrivera à Marseille à 9 h. 49 du matin; création du rapide n° 1 qui arrivera à Marseille à minuit 05. Le train 43, qui arrivait à 11 h. 28 du soir, sera supprimé d'Arles à Marseille; le train n° 47, qui arrivait à Marseille à 10 h. 46 soir, arrivera à 11 h. 18 soir; le train 28, qui partait de Marseille à 6 h. du matin, partira à la même heure et portera le n° 26. Le train 24 actuel, qui part à 6 h. 57 matin, est supprimé.

Au départ de Marseille, il est créé le rapide n° 2, qui partira à 8 h. 20 matin, ainsi que le rapide n° 8 qui partira à 4 h. 47 du soir.

Il n'y a rien de changé pour les autres trains, sauf quelques minutes de différence dans l'arrivée et le départ.

**Ligne de Nice.** — Création du rapide n° 5, venant de Paris, et partant de Marseille à 10 h. 20 du matin; création du rapide n° 7, venant également de Paris et partant de Marseille à 11 h. 15 du matin. Le train 485 actuel partira à 11 h. 25 du matin et aura son point terminus à Toulon au lieu de Ventimiglia jusqu'au 31 mars 1884. A partir du 1<sup>er</sup> avril, il sera continué jusqu'à Ventimiglia. Le train 489 continuera d'aller jusqu'à Draguignan, tandis que l'année dernière il allait jusqu'à Nice.

Il n'y a rien de changé pour les autres trains.

Le service des breaks pour la saison d'hiver sera réglé comme suit à partir d'après-demain 11 octobre :

**Départs de Monte Carlo pour Nice :**  
10 heures du matin. — 3 heures et demie du soir.

**Départs de Nice pour Monte Carlo :**  
10 heures du matin. — 1 heure et demie du soir.  
Le service des omnibus sera supprimé.

#### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Nice.** — Il circule en ce moment un grand nombre de faux billets de la Banque de France de cinquante francs portant le millésime de 1883.

**La Turbie.** — On lit dans le *Phare du Littoral* du dimanche 6 octobre :

« Le préfet des Alpes-Maritimes donne avis que le projet présenté par MM. Brousseau et Hubert, concernant la construction d'un chemin de fer à crémaillère

entre Monaco et la Turbie, restera déposé à la préfecture pendant un mois, du 10 octobre au 10 novembre 1883, pour être communiqué aux personnes qui voudront en prendre connaissance.

« Un registre sera ouvert pour recevoir les observations auxquelles pourra donner lieu le projet.

« A l'expiration du délai ci-dessus fixé, une commission se réunira à la préfecture; elle examinera les observations consignées au registre d'enquête, elle entendra les ingénieurs des ponts-et-chaussées, et, après avoir recueilli auprès de toutes personnes qu'elle jugera utile de consulter tous les renseignements dont elle croira avoir besoin, elle donnera son avis motivé sur l'utilité du projet.

« Le procès-verbal de la commission sera clos dans le délai d'un mois, à compter du jour de sa réunion. »

#### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Paris en est à la semaine des rentrées dans les collèges, les couvents, les administrations, les théâtres, les clubs et le Bois. On ne voit que des revenants, on n'échange que des saluts d'heureux retour. Quelques grands mariages permettent de constater cette reprise de la vie mondaine dans la capitale. Parmi eux, une mention est due au mariage de M<sup>lle</sup> Louise de Chabot, fille du comte, avec le vicomte de Brandas; de M<sup>lle</sup> de Montauban avec le comte Joseph de Beaufort; de M<sup>lle</sup> Czacka, fille de la comtesse Czacka et petite-fille du prince Sapieha, avec M. Gicquel des Touches, fils du vice-amiral.

Parmi les unions à venir, il faut enregistrer celles du comte Elie d'Avary, second fils du marquis, avec M<sup>lle</sup> d'Hinnisdal, et du sympathique et distingué comte de Mausigny avec M<sup>lle</sup> de Villamil. La maison de Mausigny est une des plus anciennes maisons de Basse-Normandie et est alliée aux Quesnoy, Clinchamp, Bouexic, Guiton, Saint-Pierre, Saint-Germain, du Plessis, etc. Les Villamil, originaires des Asturies, comptent eux aussi, depuis le onzième siècle, les plus belles alliances.

Malheureusement, les mariages ne sont pas les seules occasions que trouve en ce moment la société parisienne pour se rencontrer, et les enterrements tiennent une large et triste place en ce sens.

Le marquis de Colbert-Chabanais a été emporté subitement, à soixante-dix-huit ans, à son château d'Orsonville, près de Rambouillet. Ancien député du Calvados sous l'empire, auteur de mémoires intéressants sur le général de Colbert, compositeur distingué, il avait fait de son hôtel de la rue des Saints-Pères le rendez-vous d'une société aussi choisie qu'intelligente.

Il laisse une fille, M<sup>lle</sup> la duchesse de Doudeauville, et deux fils, l'aîné, colonel de dragons, le second, député du Calvados.

Le marquis d'Harcourt vient également de succomber à son château de Gurcy, dans Seine-et-Marne. De son mariage avec M<sup>lle</sup> de Sainte-Aulaire, il laisse cinq enfants : le comte Bernard d'Harcourt, ancien député du Loiret, le vicomte Emmanuel d'Harcourt, le capitaine Amédée d'Harcourt, la vicomtesse d'Haussonville et M<sup>lle</sup> Marie d'Harcourt.

Le regretté défunt avait rempli, en dernier lieu, les fonctions d'ambassadeur à Londres, et siégé à la chambre des pairs sous Louis-Philippe.

Les cinq classes de l'Institut se sont réunies en assemblée générale trimestrielle pour entendre la lecture du rapport de M. Léopold Delisle, attribuant, au nom de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le prix biennal de vingt mille francs à M. Paul Meyer, pour l'ensemble de ses travaux.

On s'entretenait fort à cette séance du raffermissement de la santé de M. J. B. Dumas, dont l'état a donné dernièrement les plus sérieuses inquiétudes.

Sous la présidence de M. de Lapommeraye, qui a prononcé une de ces brillantes et chaleureuses allocutions dont il a le secret, l'Orphelinat des arts, cette fondation sympathique entre toutes, a procédé à la distribution de ses prix annuels.

M. de Lapommeraye a insisté sur ce fait, qui est un gros événement pour la maison :

L'une des orphelines, ayant atteint l'âge de dix-huit ans, va quitter l'asile. C'est la première fois que le fait se présente. De sa conduite dépendra pour beaucoup le jugement qui sera porté sur l'œuvre entreprise. M. de Lapommeraye rappelle à la jeune fille tout ce qui a été fait pour elle. Elle a le devoir, qu'elle remplira, il n'en faut pas douter, de s'en montrer digne. La jeune pupille des artistes le doit, non seulement à ses marraines, mais à ses camarades plus jeunes, dont sa bonne conduite engagera à poursuivre l'éducation.

On ne saurait trop encourager cette belle et bonne œuvre qui va donner, le 11 de ce mois, dans la grande salle des fêtes du Trocadéro, une représentation à son bénéfice. Toutes les illustrations artistiques sont au programme de cette magnifique matinée.

A propos d'orphelinat, l'Ambigu a repris, cette semaine, le drame de MM. d'Ennery et Cormon, les *Deux Orphelines*, et cette pièce si merveilleusement faite et si pathétique, a retrouvé tout son succès. Quoi qu'en disent certains critiques, le goût du public reste le même en France pour le mélodrame, et des pièces telles que *Marie-Jeanne*, le *Courrier de Lyon*, l'*Aïeule*, trouveront éternellement des spectateurs pour les applaudir.

Au Théâtre-Français, les *Maucroix*, de M. Albert Delpit, ont complètement réussi. Une action dramatique intense, une exécution irréprochable, surtout de la part de M<sup>me</sup> Reichemberg, ont fait passer sur certaines lacunes de cet ouvrage, comme logique et comme style, particulièrement au dernier acte.

Le torchon brûle, d'ailleurs, dans la maison de Molière et de M. Perrin. Les sociétaires sont navrés de n'avoir touché que vingt-deux mille francs par part pour le dernier exercice, alors que le précédent avait rapporté près de quarante mille francs.

D'où des lamentations sur le compte de M. Perrin, qui répond que ses artistes ont le grand tort d'aller continuellement donner des représentations en province et à l'étranger, et par suite, d'émauser les curiosités de passage à Paris. En quoi l'administrateur de la Comédie-Française n'a pas tout à fait tort.

Et puis, c'est bien gentil le maximum, mais ça ne se décroche pas tous les soirs !... Quoi qu'il en soit, pleurs et grincements de dents rue Richelieu. Les artistes deviennent pratiques ainsi que le veut l'époque ; ils ne se contentent plus des honneurs, il leur faut encore l'argent. Pauvres victimes !...

BACHAUMONT.

## EXPOSITION INTERNATIONALE D'AMSTERDAM

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le 1<sup>er</sup> mai dernier, LL. MM. le roi Guillaume III et la reine Emma procédaient à l'ouverture solennelle d'une exposition internationale à Amsterdam, la capitale du royaume des Pays-Bas (on sait que La Haye n'est considérée, au point de vue officiel, que comme la résidence), en présence du corps diplomatique, des ministres, de l'administration communale d'Amsterdam, des représentants des principaux corps institués du royaume, des notabilités des arts, des sciences, du commerce et de l'industrie, ainsi que de nombreux étrangers.

Cette exposition, organisée par les soins dévoués d'une commission dans le sein de laquelle on compte des hommes aussi intelligents qu'actifs, — on doit rendre un hommage spécial au commissaire général, M. Agostini, — cette exposition, disons-nous, n'était d'abord destinée, dans la première pensée de ceux qui en avaient conçu le projet, qu'à fournir l'occasion de se rendre compte de tout ce que pouvait le génie artistique, commercial et industriel du peuple néerlandais. Non-seulement de tout le pays on répondit avec empressement à cet appel, mais de l'étranger arrivèrent bientôt des demandes nombreuses de participation qu'on ne put se résoudre à écarter ; de là, vint la transformation d'une exposition primitivement réservée aux pays dépendant du gouvernement hollandais en exposition universelle, sous la dénomination d'exposition internationale, coloniale et d'exportation générale, dénomination bien justifiée par le grand nombre et la variété des produits exposés et leur caractère principalement utilitaire.

Les beaux-arts n'ont cependant pas été indifférents,

et sans égaler le résultat atteint à Paris en 1878, le pavillon d'une fort respectable dimension qui leur a été consacré renferme des œuvres très remarquables d'artistes éminents sortant de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne ; la Russie s'y trouve représentée, et l'école hollandaise actuelle montre qu'elle est en bonne voie de soutenir convenablement l'antique renommée de sa devancière.

Pour la spécification et la description des produits exposés, notre cadre nous oblige à renvoyer aux catalogues et publications spéciales. Après la Hollande, qui par son exposition coloniale tient naturellement le premier rang, la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, sont les pays dont la participation est la plus sérieuse et la plus brillante. Nous devons nous borner à citer le résultat général des opérations du jury chargé de répartir les récompenses.

Le jury de l'Exposition d'Amsterdam a décerné, en totalité, 5,223 récompenses. Le plus grand nombre d'entre elles a été dévolu à la France (1,203), ensuite viennent l'Allemagne (964), la Belgique (906), la Néerlande (842), l'Angleterre (195), l'Algérie (192), l'Autriche-Hongrie (177), l'Espagne (163), la Russie (134), le Japon (99), la Chine (98), l'Italie (70), la Suède et la Norvège (52), la Suisse (38), les Etats-Unis (27), Tunis (16), la Perse (10), la Turquie (8), le Brésil (7), l'Uruguay (6), le Luxembourg (4), l'Australie (3), le Danemark (3), l'Égypte (2), et enfin la Grèce, le Portugal et Siam, qui chacun ont eu une récompense.

La France était représentée à l'Exposition par 1,587 envois ; l'Allemagne, par 1,232 ; la Néerlande, par 1,231 ; la Belgique, par 1,160 ; l'Angleterre, par 315 ; l'Algérie, par 225 ; l'Autriche-Hongrie, par 190 ; l'Italie, par 81. Les autres pays n'ont, relativement, exposé qu'un très petit nombre d'objets.

Tout le monde a été unanime à reconnaître que le jury, composé d'hommes d'une grande compétence des diverses nationalités, a parfaitement rempli sa mission : toutes ses décisions ont été ratifiées par les nombreux visiteurs.

La partie matérielle de l'exposition internationale d'Amsterdam ne laissait rien à désirer.

A l'entrée d'honneur, on remarque le nouveau et splendide monument en style flamand des mieux appropriés à sa destination, élevé avec une merveilleuse rapidité, d'après les plans de M. O. J. Cuypers, et dans lequel seront renfermées toutes les collections artistiques et archéologiques actuellement dispersées dans divers locaux d'Amsterdam. On y a réuni pour le temps de l'exposition un très curieux et fort riche musée rétrospectif. Les argenteries, les porcelaines, les anciens meubles hollandais, des souvenirs historiques y attirent une foule se renouvelant sans cesse.

A peu de distance de cet édifice auquel il ne manque plus que quelques ornements extérieurs et qui sera, sans aucun doute, un des plus beaux de la capitale, s'élève le bâtiment principal de l'exposition internationale, avec un immense portique appuyé sur deux grands pilastres en style javanais ; il est formé par un long parallélogramme, étendant de droite et de gauche de nombreuses annexes ; le tout est très bien décoré et orné comme d'usage à l'intérieur, mais d'une manière, nous semble-t-il, plus artistique que les précédentes grandes expositions, des armoiries et des étendards aux couleurs des nations exposantes. En outre de la construction renfermant les œuvres d'art, se trouvent dans le jardin : un pavillon spécialement destiné à la famille royale et splendidement meublé, la galerie des machines toujours fonctionnant, le kiosque de la presse, l'atelier pour la taille des diamants, l'exposition particulière de la ville d'Amsterdam, une boulangerie en pleine activité, le local de dégustation des liqueurs de la très ancienne maison Lotje Lucas, les expositions tunisienne et algérienne et quantité d'autres installations extrêmement intéressantes. Un grand café-concert avec artistes de Paris, un kiosque où se font entendre chaque après midi des corps de musique civile et militaire, nationaux et étrangers, plusieurs restaurants et brasseries de divers types et nationalité, rendent la promenade dans les jardins fort attrayantes.

La foule afflue surtout à l'exposition coloniale néerlandaise, dont l'édifice, élevé sous la direction intelligente de l'honorable architecte M. A. W. Stor-

tenbeker, répond parfaitement à sa destination. La grande quantité de produits de tout genre des colonies hollandaises permet parfaitement de se faire une idée exacte des richesses de leur sol, comme aussi des mœurs et des caractères des habitants. On les apprécie mieux encore dans les deux constructions habitées par des indigènes de Camalany et de la Guyane hollandaise, où les visiteurs sont admis à les voir se livrer à leurs occupations et à leurs jeux habituels : la danse monotone, le costume à la fois riche et étrange des musiciens et danseuses de Camalany, l'originalité et les sons sourds et si mélancoliques de leurs instruments de musique, provoquent particulièrement l'intérêt.

On a aussi édifié, dans le jardin, des habitations complètes transportées des Indes, et on voit également, sur les canaux entourant une partie des jardins, des ponts de bambou, et des spécimens nombreux des curieuses embarcations de ces pays éloignés.

En résumé, cette exposition a merveilleusement réussi. Actuellement, elle est dans toute sa splendeur, et elle mérite la visite des touristes qui se rendent en Belgique ou dans le nord de la France. La fermeture n'a lieu que le 31 octobre. L'époque est maintenant des plus favorables sous tous les rapports ; le climat de cette saison est sans inconvénients et se prête parfaitement, en outre, aux excursions les plus intéressantes dans ce pays qu'on ne connaît pas assez.

Grâce à l'accord du gouvernement et des compagnies de chemins de fer, des conditions très favorables sont faites aux voyageurs qui prennent, à Bruxelles, des billets circulaires valables pour quinze jours, moyennant le prix de 25 fr., 20 fr. 80 et 17 fr. suivant les classes, même en express ; on peut faire le tour du royaume des Pays-Bas avec arrêt facultatif dans toutes les localités dignes d'intérêt.

Des trains rapides internationaux avec avantages du même genre sont aussi organisés de Paris à Amsterdam. Tout se réunit donc pour faciliter la réalisation d'un voyage des plus attrayants, et dont on conservera certainement le meilleur souvenir. Vouloir ne rien négliger, pour obtenir de son œuvre le résultat le plus satisfaisant, la commission de l'exposition internationale d'Amsterdam a aussi organisé des conférences et des congrès scientifiques et littéraires, avec le concours de savants, artistes et littérateurs distingués.

Dès le début, on a également engagé les organes de la presse européenne à envoyer des délégués, afin de les mettre à même de bien faire connaître le but de l'entreprise et le résultat acquis. Cet appel a été entendu, et des délégués en grand nombre, parmi lesquels il s'en trouvait du *Journal de Monaco*, ont accepté cette mission ; on n'a rien négligé pour en faciliter l'accomplissement.

F.

## VARIÉTÉS

### L'Électricité au Théâtre

A côté des applications importantes de l'électricité, de celles qui intéressent l'industrie, l'édilité ou les affaires, de celles où le prix de revient est la première question dont on doit s'occuper, il en existe d'autres qui, quoique dans une sphère plus modeste, ne sont ni moins précieuses ni moins nombreuses. Au théâtre surtout, sans parler de l'éclairage même de la salle, on a fréquemment recours à la science électrique, pour les jeux de scène, principalement dans les grands opéras et les ballets, où règne toujours un certain appareil.

Nous trouvons à ce sujet d'intéressants détails dans la *Lumière électrique*. C'est à M. Duboscq, longtemps chargé du service électrique au Grand-Opéra, que l'on doit la plupart des applications faites à la scène.

L'une des premières, puisqu'elle date de 1849, est la représentation du lever du soleil, au troisième acte de *Prophète*. Meyerbeer, fort exigeant dans tous les détails, et mécontent de l'effet obtenu pendant les répétitions, avec le gaz, obtint qu'on eût recours à l'électricité. Le dispositif employé était d'ailleurs très simple : une lampe électrique, munie d'un réflecteur, projette sa lumière sur un écran transparent ; l'ensemble reçoit un mouvement ascensionnel ; des toiles légères et découpées, suspendues devant l'appareil, estompent l'éclat et graduent l'effet.

Toutefois, en raison de sa teinte blafarde, l'électricité simule, d'une manière encore plus frappante, le



clair de lune, et l'on peut citer, à ce titre, la scène du *Pardon de Plœrmel*, où la folle Dinorah valse avec son ombre.

L'un des plus ingénieux effets d'illumination a été réalisé par M. Duboscq, pour reproduire l'arc-en-ciel de la scène capitale du *Moïse* de Rossini. L'appareil employé à cet effet était une lampe électrique placée sur un échafaudage que dissimulait le devant de la scène; la lumière de cette lampe était recueillie au moyen d'un double système de lentilles qui lui donnaient la forme d'un arc et de prisme décomposant la lumière.

Les effets sont encore plus énergiques et plus faciles à obtenir lorsqu'il s'agit de fantasmagorie, d'apparitions, de trucs, etc. Dans l'opéra la *Magicienne*, d'Halévy, un personnage devait subir une transformation qui le rendait soudain effrayant; pour arriver à cette illusion, au moment où le changement de costume avait lieu, on projetait un rayon électrique vert très foncé qui suivait le personnage jusqu'à la fin.

Dans un ballet intitulé le *Papillon*, un acteur ayant saisi l'un de ces lépidoptères, le piquait contre un arbre; aussitôt on voyait le papillon grandir, s'étendre, puis une figure de femme se dessinait, grandissant toujours; enfin, le personnage, substitué à l'image, sortait de l'arbre. Cet effet était obtenu à l'aide d'une image photographique de la danseuse Emma Livry, dont le portrait, illuminé par la lumière électrique et rapproché de plus en plus du foyer d'une lentille, était projeté sur le tableau: au moment exact où l'image atteignait la dimension vraie, la danseuse apparaissait.

Le truc du candélabre, dans le *Pied-de-Mouton*, est un des plus curieux que l'on connaisse. On apporte en scène une table, puis un chandelier à deux branches, portant des bougies allumées; l'acteur souffle les deux bougies et s'éloigne; aussitôt une des bougies se rallume, il revient l'éteindre et l'autre prend feu, puis toutes les deux; impatienté, il saisit le candélabre, l'isole de la table et souffle avec rage sans pouvoir éteindre les bougies obstinées.

Pour réaliser cette scène, on employait des bougies formées de flacons contenant un mélange très volatil d'éther et d'essence de térébenthine; la table était posée sur un repère et contenait un fil conducteur d'électricité à l'intérieur d'un de ses pieds; le candélabre, en se posant, venait s'agrafer aux deux fils conducteurs aboutissant à ses deux branches et se terminant, devant l'orifice des flacons, par deux petites pointes placées en regard.

Il suffisait alors, pour rallumer l'une des bougies, d'envoyer, dans la branche qu'il portait, un courant électrique: une étincelle éclatait au milieu de la vapeur inflammable qui se dégageait du flacon correspondant et y mettait le feu. Le candélabre pouvait, d'ailleurs, être éloigné de la table, grâce à un petit câble fin.

On avait essayé, au début, de se passer de table; mais, comme il fallait alors faire passer les fils dans les vêtements de l'acteur, qui devait placer les pieds sur des repères, dans le plancher de la scène, et que, d'autre part, on faisait usage de fortes bobines d'induction, quelques erreurs de contact commises pendant les répétitions, par M. Parade, chargé de ce rôle, lui communiquèrent de violentes secousses, et l'on dut renoncer à un moyen aussi dangereux.

La fontaine magique de *Faust*, le miroir lumineux de la Vérité, sont encore des trucs qui remontent à une date déjà ancienne.

Parmi les inventions plus modernes, dont quelques-unes sont écloses en Allemagne, et particulièrement à l'Opéra de Francfort, il y a lieu de remarquer l'appareil pour la production des nuages mobiles et celui qui sert à imiter le mouvement de la lune. Au fond, c'est simplement la vulgaire lanterne magique, transformée en une lampe électrique; en faisant tourner le verre sur lequel sont peints les nuages, on arrive à produire le simulacre d'une tempête atmosphérique.

Dans la seconde partie de *Faust*, tel qu'on le représente en Allemagne, figure un phénomène dans lequel l'effet voulu est obtenu à l'aide d'une lampe à incandescence.

Une fiole se balance dans l'air: à un moment donné, elle s'éclaire à l'intérieur, on y distingue une masse informe, et, peu à peu, cette masse, comme fécondée par les rayons de la lumière, se transforme en une figure humaine. La fiole est faite en gaze gélatinée, tendue par quelques fils de fer: une garniture opaque qui termine le goulot, contient une lampe à incandescence, destinée à fournir la lumière. Quant à la figurine, elle est en caoutchouc; un fil attaché dans la région de l'abdomen, la maintient d'abord repliée sur elle-même et lui donne l'aspect d'une masse informe: quand on lâche ce fil, l'élasticité du caoutchouc fait reprendre à la figurine sa forme naturelle, de sorte que les spectateurs émerveillés assistent de loin à une véritable création.

L'électricité intervient encore pour faire devenir rouge, entre les mains de l'acteur qui la porte, une clef en mica à l'intérieur de laquelle sont de petits fils de platine. Au moment où la clef doit paraître incandescente, l'acteur presse sur un ressort qui ferme le circuit électrique.

Dans une des scènes de *Freyschutz*, on voit aussi des têtes de mort s'élever au-dessus du sol, en lançant des étincelles par les yeux et par la bouche, phénomène qui est simplement obtenu en implantant des faisceaux de fils de fer très mobiles qui viennent à se toucher par suite des oscillations qu'on imprime à ces têtes; des étincelles se produisent, et quelques fils étant amenés à brûler, les yeux et la bouche projettent des paillettes enflammées.

Même procédé pour les étoiles filantes, les vers lumineux, les rochers de diamant lumineux, le feu Saint-Elme du *Vaisseau-Fantôme*.

On voit que le champ est vaste pour les applications de ce genre, et que les directeurs de théâtre peuvent trouver dans l'électricité un utile et complaisant auxiliaire.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire, sise à Monaco, rue du Tribunal, n<sup>o</sup> 2.

Administration des Domaines de S. A. S. le Prince

UTILITÉ PUBLIQUE

EXTRAITS publiés en conformité des articles 19, 22 et 24 de l'Ordonnance du vingt-deux mai mil huit cent cinquante-huit sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> Louis-Victor Valentin, notaire à Monaco, le vingt-sept septembre dernier, enregistré,

L'Administration des Domaines de S. A. S. le Prince, représentée par son Receveur, M. Antoine Lombard, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, demeurant à Monaco,

A acquis de monsieur Louis Choqueel, rentier, demeurant à Monaco, en sa villa, moyennant le prix de quatre cents francs, une parcelle de terrain d'une contenance de trois mètres cinquante décimètres carrés, située à Monaco, quartier du Carnier, portée sous le numéro 98 de la section D du plan cadastral, et tenant de l'est, à l'avenue Roqueville; du midi, à la propriété dont elle est détachée; de l'ouest, aux terrains appartenant à la Société Immobilière et de constructions de Nice, et du nord, au boulevard du Carnier.

Aux termes d'un autre contrat reçu par le même notaire, le huit octobre courant, enregistré,

Ladite Administration des Domaines a acquis de monsieur Auguste-Camille-Louis-Marie Gaudin de Villaine, capitaine de cuirassiers, et de madame Marie-Pauline-Cornélie-Mathilde-Marguerite de Védel, son épouse, demeurant ensemble à Paris:

1<sup>o</sup> Une parcelle de terrain complantée d'oliviers, d'une contenance de trois cent soixante-cinq mètres carrés, détachée de la parcelle portée sous le numéro 477 de la section B du plan cadastral.

2<sup>o</sup> Et une autre parcelle de terrain en nature de rochers, d'une contenance de cent quatre-vingt mètres carrés, détachée de la parcelle portée sous le numéro 476 de la même section du plan cadastral.

Les deux parcelles tenant dans leur ensemble: de l'est, aux terrains de la Société Immobilière; du midi et du nord, à la propriété dont elles sont détachées, et de l'ouest, au torrent de Sainte-Dévote.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de quatre mille cinq cent soixante francs qui s'applique:

1<sup>o</sup> A la première parcelle de terrain cédée, complantée d'oliviers, pour quatre mille trois cent quatre-vingts francs, à raison de douze francs le mètre carré.

2<sup>o</sup> Et à la deuxième parcelle cédée, en nature de rocher, pour cent quatre-vingts francs, à raison de un franc le mètre carré.

Les personnes ayant sur les immeubles sus-désignés des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sont invitées à les faire inscrire, dans la quinzaine de la transcription, au bureau des hypothèques de Monaco, où les contrats susénoncés vont être immédiatement transcrits.

Quant aux personnes qui auraient à exercer quelques actions ou droits réels sur ces immeubles, elles devront produire leurs réclamations à l'Administration dans le délai de dix jours, sous peine d'être déchues de tous droits.

Pour extrait: L. VALENTIN.

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, sont convoqués (Article 31 des Statuts) en Assemblée Générale ordinaire, au Siège de la Société, à Monaco, le mercredi 31 octobre courant, à deux heures de relevée.

N.-B. — Conformément à l'Article 30 des Statuts, les Titres ou les Récépissés de dépôt et de nantissement doivent être déposés au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1 <sup>er</sup> au 7 Octobre 1883	
CANNES, b. Fortune, fr., c. Moutte,	sable.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
TARRAGONE, brick-goëlette, Eulalie, fr., c. Rey,	vin.
CANNES, b. Saint-Vincent, fr., c. Julien,	sable.
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
Départs du 1 <sup>er</sup> au 7 Octobre 1883	
SAINT-TROPEZ, b. Vengeur, fr., c. Palmaro,	fûts vides.
CANNES, brick-goëlette, La Corse, fr., c. Confortini,	charbon.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	sur lest.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
MENTON, brick-goëlette, Eulalie, fr., c. Rey,	vin.
CANNES, b. Saint-Vincent, fr., c. Julien,	sur lest.
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.

Sommaire du *Moniteur de la Mode* du samedi 6 octobre 1883:

TEXTE. — Chronique de la mode, par M<sup>me</sup> Gabrielle d'Ezb. — Description des toilettes. — *Laure Aubry*, nouvelles, par L. BAILLEUL. — Exposition nationale de peinture (III), par Eusebe LUCAS. — Théâtres, par J. DE B. — Description du grand Panorama des modes. — Correspondance. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins et avis divers.

ANNEXES. — Gravure coloriée n<sup>o</sup> 2036 (double format): costumes et confections d'automne. Feuille de patrons tracés.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Un vêtement *Frou-frou*, dessiné par Emilie PECQUEUR; des croquis à la plume représentant les toilettes de la grande planche de saison annexée à ce numéro; cinq modèles de chapeaux; une blouse de petit garçon (devant et dos); des pampilles de jais; des épingles pour chapeaux; deux fichus, etc.; neuf modèles de toilettes de ville, de visites et d'intérieur.

La Mode Illustrée, Journal de la Famille

sous la direction

DE M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à *la Mode Illustrée*, qui fournit, avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:  
1<sup>o</sup> édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.  
4<sup>o</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro  
3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.



Codéine Tolu

Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de Coqueluche, Insomnies, etc.; contre la Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph<sup>ie</sup>.